

Semaine européenne de la vaccination du 24 avril au 1er mai 2010

Ensemble éliminons la rougeole

Faites vacciner votre enfant !

Du 24 avril au 1^{er} mai 2010, la Suisse participera pour la seconde fois à la semaine européenne de la vaccination en mettant une fois encore l'accent sur la vaccination contre la rougeole. Dans le canton de Neuchâtel, des flyers élaborés par l'OFSP, présentant une information objective sur la vaccination contre cette maladie, seront distribués aux parents par le biais des structures de la petite enfance. Ces papillons seront aussi disponibles dans les salles d'attente des pédiatres.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les Etats membres de l'Europe s'efforcent d'éliminer la rougeole du continent d'ici 2010. Cet objectif ne peut être atteint que si la couverture vaccinale des enfants est élevée et que 95 % de la population est vaccinée. En Amérique du Nord et du Sud la rougeole est éliminée depuis 2002.

La Suisse vient de traverser une épidémie sévère de rougeole entre novembre 2006 et juillet 2009. Durant cette période, 4.410 cas de rougeole ont été enregistrés en Suisse, soit le quart de tous les Etats membres de l'Europe. Parmi ces malades, 339 hospitalisations ont été dénombrées ainsi qu'un décès.

Actuellement la couverture vaccinale de toute la population suisse se situe à 87 %. Comme tous les cantons latins, Neuchâtel affiche une meilleure couverture vaccinale, qui se situe à 94,5 % pour une dose de vaccin et de 84 % pour deux doses de vaccin (selon enquête nationale de couverture vaccinale réalisée en 2008).

Sensibilisation des parents des enfants de moins de deux ans

Du 24 avril au 1^{er} mai 2010, la Suisse participera pour la seconde fois à la semaine européenne de la vaccination avec une action portant une fois encore sur la vaccination contre la rougeole. A cette occasion, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) lance une campagne de sensibilisation destinée surtout aux parents et éducateurs des enfants de moins de deux ans. Si les petits enfants bénéficient rapidement d'une couverture vaccinale correcte - à savoir qu'ils aient reçu les deux injections de ce vaccin -, toute la population sera mieux protégée. La vaccination de ces jeunes enfants protégera aussi indirectement les nouveau-nés et les femmes enceintes qui ne peuvent être vaccinées pour des raisons médicales.

Durant cette semaine, des flyers élaborés par l'OFSP, présentant une information objective sur la vaccination contre la rougeole, seront distribués dans le canton de

Neuchâtel aux parents par le biais des structures de la petite enfance; les papillons seront également disponibles dans les salles d'attente des pédiatres.

Pour adoucir la piqûre, un concours destiné aux enfants de moins de 12 ans se trouve en fin de brochure. L'heureux gagnant pourra emmener sa famille séjourner durant une semaine au Kinderhotel à Davos.

Un vaccin sûr et efficace

Le Service cantonal de la santé publique rappelle que le vaccin contre la rougeole est sûr et efficace. Il est utilisé depuis plus de 30 ans et plus de 500 millions de doses ont déjà été injectées. Davantage d'informations pourront être téléchargées sur le site Internet de l'OFSP www.sevacciner.ch

N'attendons pas la prochaine épidémie pour optimaliser notre couverture vaccinale. Agissons en citoyen responsable et solidaire. N'oublions pas que la Suisse a exporté plusieurs cas de rougeole dans des pays moins bien dotés qu'elle en matière de structures sanitaires.

- **Le flyer d'information sur la rougeole est disponible en ligne sur <http://www.bundespublikationen.admin.ch/fr/publications/nouveautes.html>**

Pour de plus amples renseignements :

Dr Rebecca Anderau, médecin cantonal adjoint au Service cantonal de la santé publique, tél. 032 889 62 00.

Neuchâtel, le 23 avril 2010